

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
Bilan	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Sommaire des principales méthodes comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration
Francofonds Inc.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Francofonds Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Francofonds Inc. au 31 décembre 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada s.r.l.



Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 25 mai 2011

FRANCOFONDS INC.
Bilan

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	292 421	322 884
Comptes à recevoir	64 806	22 241
Intérêts courus	44 084	50 729
	401 311	395 854
Objet d'art	3 732	3 732
Placements (note 3)	4 874 481	4 449 609
	5 279 524	4 849 195
Passif et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Comptes à payer et dépenses courues	15 635	12 394
Subventions à payer	78 565	82 397
	94 200	94 791
Fonds géré - Fonds Initiatives jeunesse		
Solde du fonds à distribuer (note 4)	126 317	255 491
Engagement (note 5)		
Soldes de fonds		
Fonds général	967 412	984 739
Fonds Radio Saint-Boniface	423 452	413 755
Fonds de familles	1 559 244	1 279 491
Fonds communautaires	1 021 734	988 358
Fonds institutionnels	349 216	338 891
Fonds scolaires	501 311	388 110
Fonds entrepreneurs	55 824	30 816
Fonds d'organismes charitables	180 814	74 753
	5 059 007	4 498 913
	5 279 524	4 849 195

Approuvé au nom du conseil d'administration :

 administrateur
 administrateur

FRANCOFONDS INC.
État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	Fonds général Saint-Boniface \$	Fonds Radio \$	Fonds de familles \$	Fonds communau- taires \$	Fonds institution- nels \$	Fonds scolaires \$	Fonds entrepreneurs \$	Fonds d'organismes charitables \$	2010 \$	2009 \$
Soldes de fonds, au début de l'exercice	984 739	413 755	1 279 491	988 358	338 891	388 110	30 816	74 753	4 498 913	4 049 831
Bénéfice (perte) net de l'exercice	(13 687)	-	249 299	26 614	2 383	101 391	27 809	56 261	450 070	232 713
Transferts interfonds	(26 919)	-	579	(16 342)	-	417	(3 500)	45 765	-	-
Ajustement à la valeur marchande des placements The Winnipeg Foundation (note 3)	23 279	9 697	29 875	23 104	7 942	11 393	699	4 035	110 024	216 369
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	967 412	423 452	1 559 244	1 021 734	349 216	501 311	55 824	180 814	5 059 007	4 498 913

FRANCOFONDS INC.
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Revenus		
Placements (note 3)	175 967	144 390
Dons	70 669	56 909
Commandites et autres	23 156	13 933
Frais d'administration		
Fonds Initiative jeunesse (note 4)	18 000	18 000
	<u>287 792</u>	<u>233 232</u>
Dépenses opérationnelles		
Salaires et bénéfices	110 073	103 886
Publicité et perception	35 451	27 639
Services achetés	15 375	15 375
Personnes-ressources	14 210	14 005
Bureau et divers	11 858	6 435
Frais professionnels	6 717	9 412
Réunions et déplacement	3 384	2 851
Frais bancaires	1 949	2 238
Assurance	1 831	1 337
Téléphone	1 070	2 047
Frais informatiques	342	2 590
	<u>202 260</u>	<u>187 815</u>
Bénéfice net d'opération avant subventions	85 532	45 417
Subventions	<u>108 645</u>	<u>105 501</u>
Perte nette d'opération avant dons en perpétuité	(23 113)	(60 084)
Dons en perpétuité	<u>473 183</u>	<u>292 797</u>
Bénéfice net de l'exercice	<u>450 070</u>	<u>232 713</u>

FRANCOFONDS INC.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenus de placements reçus	182 612	152 853
Dons reçus	503 734	333 777
Frais d'administration reçus	18 000	25 500
Commandites et autres	21 112	11 652
Dépenses opérationnelles versées	(199 418)	(180 469)
Subventions versées	(116 868)	(102 795)
Fonds géré - Fonds Initiatives jeunesse	(124 784)	(148 423)
	284 388	92 095
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(Augmentation) diminution nette des placements	(314 851)	32 086
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse pour l'exercice	(30 463)	124 181
Encaisse, au début de l'exercice	322 884	198 703
Encaisse, à la fin de l'exercice	292 421	322 884

Le sommaire des principales méthodes comptables et les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.

Sommaire des principales méthodes comptables

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Constatation des produits Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilité par fonds Francofonds applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Instruments financiers L'organisation a recours à divers instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que l'organisation ne court pas de risques importants en termes d'intérêts, de cours de change et de crédit découlant de ces instruments financiers (note 7).

Les valeurs comptables de l'encaisse, des comptes à recevoir, des intérêts courus, des comptes à payer et dépenses courues et des subventions à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison des échéances à court terme de ces instruments ou parce qu'ils sont recevables ou payables sur demande.

Toutes les transactions liées à ces instruments financiers sont enregistrées en fonction de leur date de règlement.

L'organisation classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes selon ce qui a motivé l'acquisition de l'élément d'actif. La convention comptable de l'organisation pour chaque catégorie se présente comme suit :

<u>Actifs/Passifs</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Méthode comptable</u>
Encaisse	Détenus à des fins de transactions	Juste valeur
Comptes à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Intérêts courus	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Placements - certificats de dépôts	Détenus jusqu'à échéance	Coût amorti
Comptes à payer et dépenses courues	Autres passifs financiers	Coût amorti
Subventions à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti

FRANCOFONDS INC.

Sommaire des principales méthodes comptables

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Instruments financiers (suivi)	<p>Les items détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et pertes sont reconnus dans l'état des résultats.</p> <p>Les items classés comme prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode de détermination de l'intérêt réel, moins toute provision pour moins-value.</p> <p>Les placements disponibles à la vente continuent d'être reportés à la juste valeur et comprennent les actions détenues dans une société fermée, avec The Winnipeg Foundation, les fonds mutuels et les parts de surplus de la caisse populaire. Étant donné que les actions détenues dans une société fermée et les parts de surplus de la caisse populaire ne sont pas cotées dans un marché actif, elles sont reportées à leur coût. La juste valeur des placements avec The Winnipeg Foundation est déterminée par référence directe aux cotations de prix publiés dans un marché actif.</p> <p>Les items détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode de détermination de l'intérêt réel, moins toute provision pour moins-value.</p> <p>Les items classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode de détermination de l'intérêt réel.</p> <p>Les coûts de transactions liés aux instruments financiers sont portés aux dépenses à mesure qu'ils sont subis.</p>
Objet d'art	<p>L'objet d'art est indiqué à la valeur tel qu'estimée par un évaluateur qualifié.</p>
Fonds communautaires	<p>Les Fonds communautaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une organisation à but non-lucratif ou une communauté qui a établi un fonds communautaire. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.</p>
Fonds de familles	<p>Les Fonds de familles rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne ou une famille ayant établi un fonds de famille. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.</p>

FRANCOFONDS INC.

Sommaire des principales méthodes comptables

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

- Fonds d'organismes charitables** Les Fonds d'organismes charitables rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à un organisme sans but lucratif. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
- Fonds entrepreneurs** Les Fonds entrepreneurs rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une entreprise, un entrepreneur ou un professionnel qui a établi un fonds entrepreneur. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
- Fonds général** Le Fonds général rend compte des activités menées par l'organisation.
- Fonds institutionnels** Les Fonds institutionnels rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une institution à but non-lucratif qui a établi un fonds institutionnel. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
- Fonds Radio Saint-Boniface** Le Fonds Radio Saint-Boniface fut créé de la fusion de la Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds en 1989. Ce fonds représente les avoirs de la Fondation Radio Saint-Boniface au moment de la fusion. Le fonds est ajusté annuellement par une allocation d'intérêts reçus, de subventions accordées et de charges administratives.
- Fonds scolaires** Les Fonds scolaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une école qui a établi un fonds scolaire. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
- Emploi des estimations** La préparation des états financiers, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FRANCOFONDS INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

1. Organisation

Francofonds Inc. a comme mission d'inciter la collectivité à donner généreusement, afin d'assurer, à perpétuité, un appui financier pour des initiatives qui favorisent l'épanouissement de la vie française au Manitoba.

L'organisation est incorporée en vertu des lois du Manitoba par une charte sans capital-action. L'organisation est reconnue en tant que fondation publique par l'Agence du revenu du Canada et détient un numéro d'enregistrement pour dons de charité.

2. Marge de crédit

Francofonds Inc. détient une marge de crédit de 7 000 \$ avec la Caisse Groupe Financier avec intérêts versés mensuellement au taux préférentiel plus 2,25 % (5,50 % au 31 décembre 2010). L'endettement est garanti par un billet à ordre d'une valeur de 7 000 \$. Au 31 décembre 2010, la marge de crédit était inutilisée.

3. Placements

	2010	2009
	\$	\$
Disponibles à la vente		
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	2 232 040	1 890 846
Parts de surplus de la Caisse Groupe Financier	54 334	54 862
Actions en portefeuille et autres	360	295
	2 286 734	1 946 003
Placements détenus jusqu'à échéance		
Certificats de dépôts, 2,92 % à 5,46 %, échéant 2011 à 2015	143 461	269 321
Fonds Initiatives jeunesse	2 444 286	2 234 285
Autres fonds	2 587 747	2 503 606
Total des placements	4 874 481	4 449 609

FRANCOFONDS INC.
Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

3. Placements (suivi)

Le coût historique des placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation est de 2 143 257 \$ au 31 décembre 2010 (1 912 021 \$ au 31 décembre 2009). Les transactions pour l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Coût historique, au début de l'exercice	1 912 021	1 967 503
Montant contribué	250 000	-
	2 162 021	1 967 503
Revenu actuel	72 117	39 716
Montant retiré	(90 881)	(95 198)
	2 143 257	1 912 021

Les revenus de placements pour l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Intérêts sur certificats de dépôts	103 849	104 674
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation		
Intérêts et dividendes	65 795	61 686
Gains (pertes) réalisés	22 913	(7 135)
Frais d'administration	(16 590)	(14 835)
	175 967	144 390

FRANCOFONDS INC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

4. Fonds géré - Fonds Initiatives jeunesse

Francofonds a signé le 27 mars 2002 un accord de financement entre la fondation et Patrimoine canadien pour établir un fonds sous gestion distincte pour l'initiative 'Jeunesse francophone et l'avenir des communautés'. Le Fonds a pour but de renforcer chez les jeunes francophones le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises, et d'augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire et de freiner leur exode vers d'autres milieux.

Ce fonds, dont le montant en principal est constitué de la subvention et des revenus de placements accumulés, procurera à Francofonds une source régulière de revenus. La subvention fut versée dans un fonds dont le principal et les revenus de placement ne seront pas épuisés complètement par Francofonds avant le 31 mars 2012, qui représente la fin de l'entente.

Les transactions pour l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Solde du fonds à distribuer, au début de l'exercice	255 491	409 803
Revenus de placement	10 826	17 786
Dépenses encourues		
Subventions	122 000	154 098
Frais d'administration	18 000	18 000
	<hr/>	<hr/>
Solde du fonds à distribuer, à la fin de l'exercice	126 317	255 491

5. Engagement

Francofonds Inc. s'est engagé à contribuer 50 000 \$ dans les prochains cinq ans envers la Campagne Vision du Collège universitaire de Saint-Boniface.

FRANCOFONDS INC. Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

6. Gestion du capital

L'organisation considère que son capital comprend tous les fonds. Tous les fonds avec l'exception du Fonds général sont grevés d'affectations externes. Ces affectations sont décrites dans les descriptions des fonds dans les principales politiques comptables. Il n'y a pas eu de changements dans ce que l'organisation considère comme étant son capital depuis la période antérieure.

La politique de placements de l'organisation a pour objectifs de :

- (a) Maintenir et protéger la valeur du capital.
- (b) Maximiser le rendement à long terme sur les placements tout en minimisant les risques.
- (c) S'assurer d'un fonds de roulement adéquat qui permet de rencontrer les dépenses et les engagements de l'organisation.
- (d) Maximiser la contribution de l'organisation dans la communauté franco-manitobaine.

La politique de placements est revue périodiquement par le comité des finances et vérification à la lumière de la situation économique et des caractéristiques de risque des placements.

7. Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers

L'organisation est exposée à des risques qui diffèrent selon le degré d'importance. L'objectif principal de l'organisation pour le processus de gestion des risques est de s'assurer que tous les risques soient bien identifiés et que son capital soit adéquat par rapport à ces risques. Les principaux risques financiers auxquels l'organisation est exposée sont décrits ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt

L'organisation est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts qui pourraient affecter les sorties et entrées de fonds liées à la marge de crédit à taux variable et les placements de certificats de dépôts. L'organisation ne se sert pas d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2010, la marge de crédit de l'organisation était inutilisée. L'exposition de celle-ci face à d'éventuelles fluctuations des taux d'intérêts est donc considérée faible.

Au 31 décembre 2010, le total des placements détenus jusqu'à échéance exposés au risque de taux d'intérêt est de 2 587 747 \$. Une augmentation de 1 % du taux moyen sur ces placements de 4,19 %, et ce considérant toutes autres variables constantes, entrainerait une augmentation annuelle de l'excédent de 25 877 \$. À l'inverse, une diminution de 1 % de ce même taux entrainerait une diminution annuelle de l'excédent de 25 877 \$.

FRANCOFONDS INC.
Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

7. Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers

Au 31 décembre 2010, le total du placement en fiducie avec The Winnipeg Foundation exposé au risque de taux d'intérêt est de 2 232 040 \$. Une augmentation de 1 % du rendement moyen annualisé de 3,40 %, et ce considérant toutes autres variables constantes, entraînerait une augmentation annuelle de l'excédent de 22 320 \$. À l'inverse, une diminution de 1 % de ce même taux entraînerait une diminution annuelle de l'excédent de 22 320 \$.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'organisation ait une insuffisance de ressources financières pour répondre aux exigences de liquidité et de financement. La démarche suivie par l'organisation pour gérer ce risque est d'assurer dans la mesure du possible l'existence de l'argent liquide qui lui permettra de respecter ses obligations.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'un parti ne respecte pas ses obligations financières, causant ainsi une perte pour l'organisation. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de crédit pour l'organisation sont représentés par les comptes et intérêts à recevoir. Le recouvrement de ce montant n'étant pas douteux, l'exposition de l'organisation au risque de crédit est considéré faible.